



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 54917

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur le problème rencontré par les hôpitaux, en ce qui concerne l'organisation du retour à domicile des personnes hospitalisées, handicapées jeunes ou âgées. Elles ne trouvent pas l'environnement adapté, humain ou matériel, pour faire face, de retour chez elles, à de nouvelles conditions de vie. Il est vrai qu'une proportion non négligeable des lits d'hospitalisation en court séjour et en soins de suite est occupée par des patients dont l'état ne justifie plus médicalement une hospitalisation. Les hôpitaux n'ont pas la possibilité de garder indéfiniment des patients, de sorte que certains retours à domicile sont organisés de manière insatisfaisante ou dans des conditions insupportables, faute de moyens humains et matériels. Il lui demande en conséquence quelles sont les solutions qu'elle peut apporter à ce problème de soins de suite afin que puisse être organisé un retour à domicile des patients dans des conditions de dignité de confort et de sécurité suffisants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54917

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2000, page 6834